

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 15 MARS 2008

13H – 18H

[Amphithéâtre Bourgogne – Athènes Services](#)

8, rue d'Athènes / Paris 9^{ème}

[Plan d'accès](#)

13h00 – 13h30 : Accueil des participants

13h30 – 14h30 : Bilan syndical / Modérateur : Talal ANNANI Président

- Rapport moral / Bilan annuel des actions de l'INPADHUE
- Rapport financier et vote d'approbation des comptes.
- Elections : présentation des membres candidats au Conseil d'Administration et au Bureau National pour 2008 - Vote d'approbation.
- Représentativité syndicale, commissions d'autorisation et recours juridique en cours

14h30 – 15h30 : PAE 2007 / Elisabeth SOW DIONE- Vice Présidente

- Retour sur un bilan mitigé pour certaines disciplines, catastrophique pour d'autres (Chirurgie-dentaire)
- Négociations en cours et point de vue de l'INPADHUE
- Résultats de l'Enquête de participation en cours
- Actions et recours juridiques possibles en 2008

15h30 – 16h00 : Lauréats de la PAE / Salem OULD ZEIN - Secrétaire Général

- Affectation des nouveaux lauréats : difficultés et prévisions
- Qu'en est-il de la HALDE et du statut des postes discriminatoires dénoncées par l'INPADHUE ?
- Que fait-on si on ne trouve pas de poste dans un service agréé, ou même dans tout autre service ?
- Les lauréats ont-ils le droit d'occuper des fonctions hospitalières au-delà des 3 années requises pour l'autorisation en attendant la décision de la commission ?

16h – 16h30 : Les PADHUE urgentistes / Dr Patrick PELLOUX – Président de l'AMUF

Pourquoi n'y a-t il plus des épreuves dans cette spécialité à la PAE ? ainsi que d'autres ?

16h30 – 17h00 : Recours juridiques / Maître Fabrice DI VIZIO - Avocat

Etats d'avancement des procédures en cours et perspectives

17h00 – 18h00 : Débat - Vote des actions et des recours juridiques à mener en 2008.

NB : merci de nous renvoyer votre [convocation](#) avant le 10 mars 2008 même si vous y assistez.